

**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

**Band:** 51 (1922)

**Heft:** 14

**Rubrik:** Programme d'agriculture pour les cours complémentaires

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

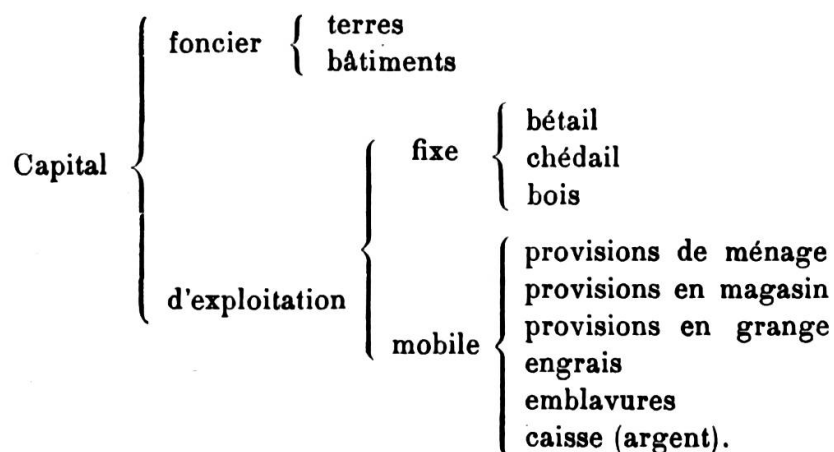
**Download PDF:** 19.10.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

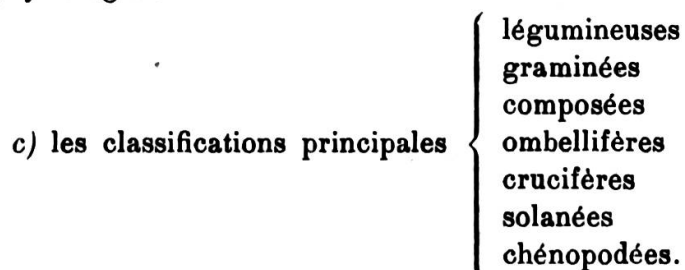
## Programme d'agriculture pour les cours complémentaires

Je crois me rendre utile en publiant, dans le *Bulletin pédagogique*, le développement du programme d'agriculture qui nous est proposé pour les cours complémentaires. Je ne fais que reproduire ici le plan que nous a tracé M. Devevey, directeur de l'école d'agriculture de Pérolles, dans une conférence qu'il a donnée aux participants du cours de dessin et comptabilité qui a eu lieu du 28 août au 9 septembre.

1° **Economie rurale** : Dans ce chapitre, nous examinerions les moyens de productions au nombre de trois : la terre étudiée quant à sa valeur, le travail et le capital. Ce dernier se divise suivant le tableau ci-dessous :



2° **Botanique agricole** : dans laquelle on étudierait a) l'organographie, b) la physiologie et



Un coup d'œil sur les plantes vénéneuses rendra de grands services à nos jeunes agriculteurs. On ferait connaître : la belladone, la digitale, le colchique, l'ergot de seigle, les renoncules, l'aconit.

3° **Sol** : C'est dans cette étude que l'on parlerait des sols sablonneux, argileux, calcaires, humifères.

On ne pourrait quitter ce chapitre sans réserver une bonne place aux améliorations du sol qui comprennent :

- a) Les travaux de culture, labour, hersage, etc.
- b) Les drainages.
- c) Les irrigations.
- d) Les amendements.

4° **Engrais** : Les principaux et les plus utilisés sont ceux qui contiennent :

- a) Azote {
  - organique {
    - fumier
    - purin
  - élémentaire {
    - sulfate d'ammoniaque
    - nitrate de soude
    - nitrate de chaux
- b) Acide phosphorique {
  - os
  - apatite, nodule, coprolithe
  - scories Thomas, superphosphates
- c) Potasse {
  - kainite
  - carnalite

d) Chaux : qu'il ne faut pas considérer comme des engrais mais plutôt comme amendements.

5° **Cultures** : Dans cette partie du programme, nous examinerions les cultures suivantes :

- 1° Cultures fourragères {
  - prairies naturelles {
    - engazonnement naturel
    - engazonnement par semis
  - prairies artificielles : semis exempt de cuscute
- 2° Cultures spéciales {
  - pommes de terre, betterave
  - céréales
  - oléagineuses, textiles
- 3° Cultures potagères  
ou maraîchères {
  - sol {
    - étendue
    - plan
    - clôture
  - jardin . . . . . {
    - outillage
    - préparation du terrain
  - travaux courants du jardin {
    - engrais
- 4° Cultures du jardin {
  - plantes vivaces
  - légumes foliacés
  - légumes racines
  - légumes graines
  - cucurbitacées
  - tomates
  - plantes d'assaisonnement.

6° **Arboriculture** : Cette partie de l'agriculture, très délaissée dans nos campagnes, mérite que nous nous y intéressions tout particulièrement.

- 1° Elevage des arbres {
  - choix des graines
  - repiquage
  - greffage
  - formation de la tige et de la couronne.

La deuxième partie, plus intéressante parce que plus pratique, précise les soins à donner aux arbres.

2° Soins à donner aux arbres	{	époque de la plantation
		soins avant la plantation
		fumure
		élagage
		nettoyage
		badigeonnage.

Enfin, dans la troisième partie nous aurions à dire un mot : des maladies et des ennemis des arbres ; du choix des fruits à cultiver, de la récolte et de l'utilisation des fruits.

Il resterait encore à traiter la matière relative au bétail, aux machines agricoles, à l'apiculture, etc, etc.

Malheureusement, le temps ayant manqué, notre distingué conférencier s'est vu obligé de terminer là, son intéressante causerie.

Comme la plupart des maîtres n'ont pas eu le privilège de suivre le cours agricole, ils sont nécessairement exposés à tâtonner dans l'enseignement qui leur est demandé. M le directeur Devevey a dressé à leur intention une liste d'ouvrages qu'ils pourront consulter. En voici quelques-uns :

Sol et engrais, par Chuard et Busser.

Engrais, par Brémond.

Arboriculture, par Duc.

Le type accompli de la bête bovine, par Cramer.

Alimentation du bétail, par Gletli.

Conduite du rucher, par Bertrand.

Enquête sur les associations agricoles du Dr Laur.

Industrie laitière, par Devevey.

Economie alpestre, par la Société suisse d'économie alpestre.

TH. SCHNEUWLY, Villarsviriaux.

---

## CHRONIQUE SCOLAIRE

---

*Ce que les instituteurs du Jura bernois pensent de la « surproduction dans leurs écoles normales ».* — Nous citons l'*Ecole bernoise* du 28 octobre 1922, p. 520 : « Nous voici bientôt dans le domaine des réalisations en ce qui concerne la néfaste pléthore des instituteurs dans le Jura... » Le gouvernement « ne peut pas ne pas tenir compte des vœux légitimes des 700 instituteurs jurassiens ; ils demandent une production (!) répondant à la demande, dans l'intérêt des finances de l'Etat, de la dignité de notre profession et de l'instituteur, réduit en temps de nominations à des prodiges d'équilibre électoral pour obtenir un gagne-pain. Notre population ne comprend pas ce chômage d'un genre spécial provoqué par les établissements de l'Etat ; les parents sont las d'avoir un jeune homme de 20 ans, une jeune fille